

# Corrections du PV du Conseil communal Duillier

Du 12 décembre 2013

Page 4 :

## Résidence Plein Sud Begnins SA

### Commission sociale

- La commission sociale va cesser ses fonctions par manque de relève..
- Le repas des aînés ainsi que la course annuelle seront bien entendu maintenus et organisés par la municipalité

Page 5 (dernier paragraphe) + page 6 (haut) :

CV : Il s'agit de deux choses différentes. D'une part il y a la CAPS et d'autre part l'école avec ses transports scolaires et ses horaires. Les écoliers transportés à l'école de Duillier proviennent des villages alentour. Avec la mise en application des pôles HarmoS, un plus grand nombre d'élèves est transporté sur les différents sites. Néanmoins, tous ces élèves supplémentaires nous permettent de remplir les classes de notre école, ainsi que la CAPS.

Pour répondre aux exigences de la SPJ, nous avons engagé une personne diplômée supplémentaire à la CAPS dernièrement.

Concernant le budget de la CAPS, nous avons été prudents. Actuellement il y a une augmentation massive des inscriptions, d'où une augmentation du budget. Mais nous ne savons pas encore le nombre d'élèves scolarisés à Duillier à la rentrée d'août 2014, ce qui a une forte influence sur les inscriptions. Notre budget communal se fait sur une année civile, alors que les comptes de la CAPS sont calculés sur une année scolaire.

CV : ( page 6 - 3<sup>ème</sup> paragraphe) : Il est difficile de connaître le nombre d'élèves par école, puisque c'est la Direction de l'Esplanade qui décide chaque année, où vont être scolarisés les élèves.

José Riquez : Est-ce qu'il est juste qu'on prévoit le doublement du nombre d'enfants autorisés par la SPJ dans la CAPS ?

CV : Oui car actuellement, il y a plus de 40 enfants inscrits le jeudi à midi. Si les frais de reaps et de personnel ont augmenté, les recettes, soit les versements des parents ont également doublé.

Page 7 :

### Divers et proposition

CV : La personne a un chien et la présence de ce chien constitue un appui pédagogique. Ce projet pilote est soutenu par le Service de la Protection de la Jeunesse (SPJ).

R. Schwaertzel : La SAPJV arrête son travail sur cette ligne et c'est CarPostal qui reprend cette ligne. Est-ce qu'il va y avoir des conséquences ~~pour la commune?~~

CV : les employés de la SAPJV ont été réengagés par CarPostal.

CV : la surveillance des enfants est devenue difficile vu le nombre d'élèves. Pendant la récré, les enfants sont sous la surveillance des enseignantes et un périmètre à ne pas dépasser a été mis en place.

CV : Une discussion va avoir lieu avec les enseignantes pour savoir de quelle manière on pourrait améliorer la sécurité du préau pendant la récréation.